

N° 8

Novembre 1993

SAMUDRA

REVUE

COLLECTIF INTERNATIONAL D'APPUI AUX TRAVAILLEURS DE LA PECHE



Nouvelles de | Bangladesh Canada France Inde
Japon Iles Pacifiques Russie UN

Table des matières

SAMUDRA No.8 NOVEMBRE 1993 REVUE TRI ANNUELLE DE L'ICSF

☐	EDITORIAL N'oubliez pas les travailleurs de la pêche	1
☐	CONFERENCE DES NATIONS UNIES Un coup pour rien !	3
☐	JAPON Mauvaise gestion, les stocks en diminution	5
☐	CANADA Les mesures provisoires ne suffiront plus	7
☐	AMERIQUE NORD La pêche pour la sécurité alimentaire	9
☐	FIDJI Pas seulement "femmes au foyer"	13
☐	BANGLADESH Les accès traditionnels sont barrés	16
☐	RUSSIE Plus de devises fortes, moins de poissons	18
☐	INDE A la recherche de technologies appropriées	20
☐	LES ÎLES MARSHALL Visite aux victimes nucléaires des atolls du Pacifique	22
☐	FRANCE La grève des travailleurs de la pêche	26
☐	DOCUMENT Le point de vue des organisations non-gouvernementales aux Nations Unies	28
☐	NOUVELLES DU MONDE Taiwan, Madagascar, Sénégal, île Maurice	30

N'oubliez pas les travailleurs de la Pêche

Une conférence, très médiatisée, sur la conservation et la gestion des stocks migratoires (comme le thon) et des stocks chevauchants (comme la morue) se trouvant à l'intérieur et au-delà des zones économiques exclusives (ZEE) s'est tenue à New York du 12 au 30 Juillet 1993.

Les pêcheurs artisanaux et les travailleurs de la pêche à petite échelle ont porté un intérêt particulier à cette Conférence pour de diverses raisons. L'interaction entre les espèces suggère que, sans tenir compte des frontières juridiques, la capture excessive même d'une seule espèce peut influencer la capture potentielle des autres espèces.

La situation actuelle est aggravée par des accords internationaux de pêche de plus en plus nombreux essayant d'obtenir l'accès aux zones sous-exploitées du Sud. Au Sénégal, par exemple, le Collectif National des Pêcheurs Artisanaux du Sénégal a fait pression contre les accords de pêche signés sous la Convention de Lomé de la Communauté Européenne. Par ailleurs, la surexploitation des stocks pourrait provoquer la migration des flottes de pêche vers les eaux côtières, menaçant ainsi la vie et les moyens d'existence des pêcheurs artisanaux et des pêcheurs exerçant les petits métiers au Nord comme au Sud.

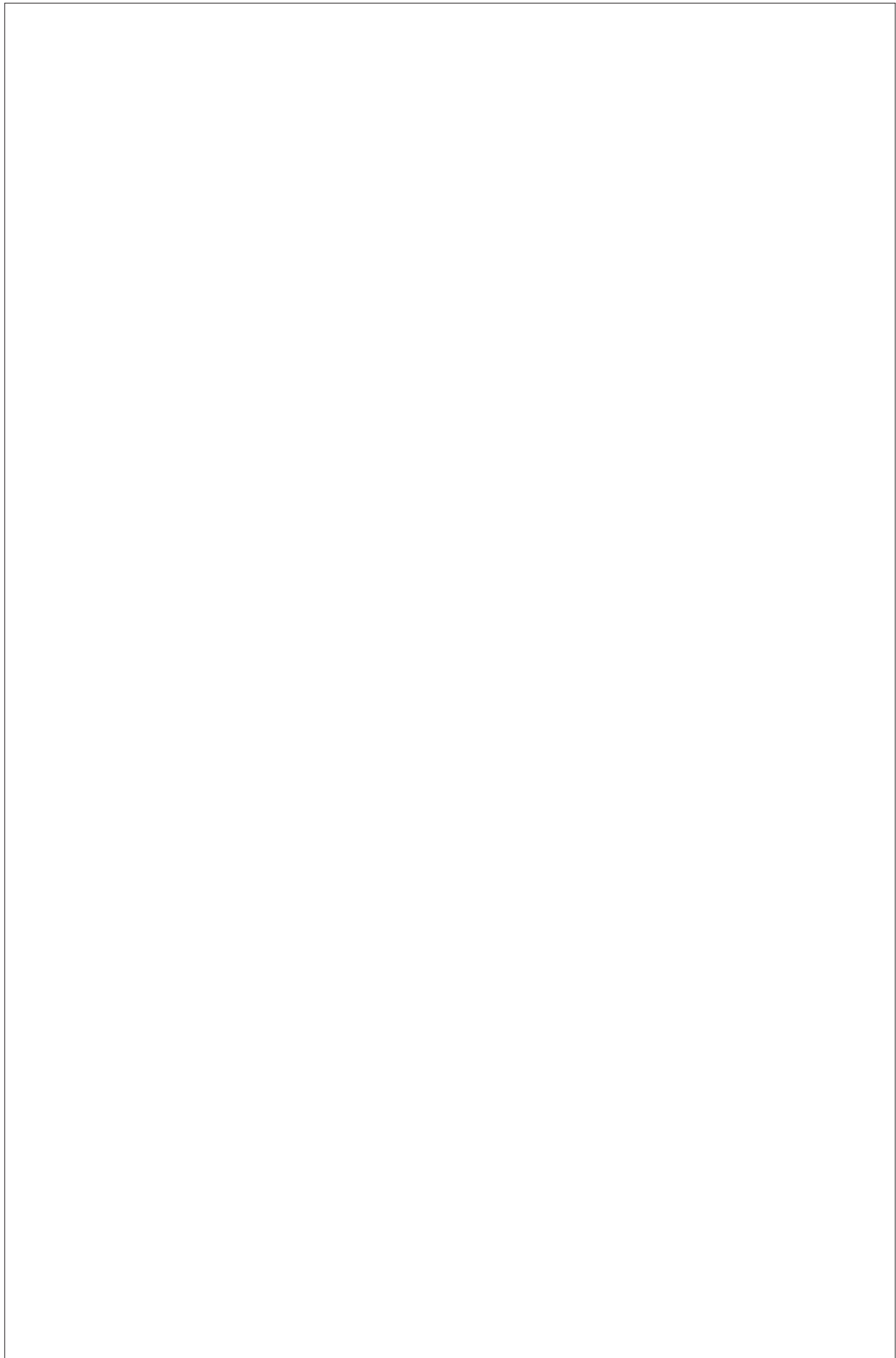
Cependant, la Conférence n'a tenu aucun compte de la situation critique des victimes des pays de pêche hauturière. Aucune remarque concernant l'importance des droits humains à bord des flottes appartenant aux pays employant des travailleurs en provenance du Sud, très souvent soumis à des conditions d'embauche et de travail abusives. Sans rectifier ces conditions et sans reconnaître la vulnérabilité des communautés de pêche artisanale et côtière, il n'y aura pas de pêche "responsable". De plus, il ne faut pas espérer que les flottes de pêche n'assurant pas le minimum des conditions de travail se soumettent aux exigences de la gestion de la ressource.

Discuter de la pêche n'est pas simple parce qu'elle implique à la fois, la nourriture, le produit et l'espèce. Malgré des difficultés très bien documentées et l'impossibilité presque certaine d'obtenir des données fiables sur les stocks chevauchants et migratoires, la Conférence s'est contentée des concepts traditionnels de la gestion de la ressource, concepts qui n'ont toujours pas fait la preuve de leur efficacité à empêcher la surpêche.

Sans une perspective intégrée qui prend en compte aussi bien les aspects cités ci-dessus que les besoins et les priorités de divers groupes concernés, la gestion de la pêche aura peu de succès. Des précautions particulières devront être assurées pour protéger les intérêts des pêcheurs artisans et côtiers qui sont directement ou indirectement menacés et qui n'ont aucune autre alternative.

Quand la Conférence se réunira à nouveau en mars 1994, elle devra aborder le problème de la violation des droits humains dans les entreprises mixtes (joint ventures). Il faudra des provisions adéquates pour obliger ces états où sont basées les flottes hauturières à appliquer de fortes sanctions, au lieu de s'en remettre aux pavillons de complaisance très mal équipés. Les systèmes insuffisants de suivi, de contrôle et de surveillance qui existent dans presque tous les pays en voie de développement ne devraient plus servir d'excuses pour les violations répétées des zones de pêche réservées aux pêcheurs artisans.

C'est seulement en élargissant son cadre actuel, plutôt rigide, que la Conférence pourra espérer aborder ces problèmes importants.



Un Coup pour Rien!

Bien qu'il y eut un accord général sur les dangers de surpêche, personne à la Conférence des Nations Unies n'a accepté de chercher les coupables.

Tous les éléments pour un apogée spectaculaire y étaient présents—le lieu, New York; 150 diplomates et délégués; plus de 50 organisations non-gouvernementales au service d'une cause commune; 3 semaines de discours passionnés et de débats ardents et même le passage impressionnant du bateau écologique de renom, M.V. GREENPEACE.

Pourtant, ce fut un coup dans l'eau! Peu de choses à retenir de cette Conférence des Nations Unies de Juillet 1993 sur la gestion des stocks chevauchants et migratoires en haute mer.

Cette Conférence faisait suite à celle de Rio (UNCED 1992) et devait repartir de l'Agenda 21 de l'UNCED. Ce document visait à ce que l'utilisation soutenue et la préservation des ressources marines vivantes en haute mer soient placées sous juridiction nationale.

Mais à New York, cet objectif a été obturé par des questions techniques de surveillance et de collecte des données ainsi que par des querelles (très dignes!) entre Etats de pêche côtière et de pêche hauturière sur les "droits" d'accès aux stocks chevauchants et migratoires.

L'ECO, un bulletin publié avec la coopération et par les organisations non-gouvernementales lors de la Conférence a remarqué que "le noeud du problème, il semble, est que cet intérêt égoïste étroit continue à dominer. Les deux parties s'accusent en disant nous sommes sans reproche".

Et, toutes deux savent que, d'après les règles classiques de la négociation, celui qui offre les premières concessions sera le perdant".

Ces 'parties', sont les pays de pêche côtière et ceux qui ont des flottes hauturières. Les premiers, comme le Canada, l'Australie, la Nouvelle Zélande et l'Argentine souhaitent aussi contrôler les droits de pêche au-delà de leur ZEE de 200 milles. Les autres, comme le Japon, l'Espagne, la Russie, Taiwan et dans une certaine mesure, les Etats Unis, Souhaitent eux, garder le statu quo.

Les pays côtiers maintiennent que les flottes de pêche hauturières détruisent les lieux de ponte et épuisent les stocks de poissons dans les eaux territoriales. Pour riposter, l'autre côté accuse les pays côtiers d'avoir mal géré leurs propres pêcheries.

Plusieurs organisations non gouvernementales du monde entier ont soumis à la Conférence leur "Déclaration de la Pêche". Ceci souligne trois points essentiels : le besoin de préserver les pêches, protéger l'environnement et de respecter et reconnaître les droits des travailleurs de la pêche traditionnelle et indigène et ceux qui exercent des petits métiers, ainsi que les droits des communautés de pêcheurs.

A propos de l'enjeu majeur de la Conférence, la déclaration des organisations non gouvernementales (ONG) a demandé un régime de gestion bien structuré pour toute la gamme des stocks des poissons transzones et migratoires. Elle a remarqué que "les problèmes trans-frontaliers ont besoin des solutions trans-frontalières pour tous les pays concernés". Les ONG ont aussi proposé un fonds global pour la conservation de la pêche, chose qui n'avait jamais été discutée auparavant.

Une brassée d'idées

Beaucoup d'idées ont été agitées lors de la Conférence. Gary Spiller de l'Ocean Voice International du Canada a conseillé, par exemple, la "solution 25%". Pour lui, un quart de la zone traditionnelle de pêche utilisée par une communauté doit être préservé pour établir une réserve marine. De telles Réserves Marines communautaires combinées à des méthodes rigoureuses de gestion des ressources pourraient être la base d'une "pêche durable" ("sustainable").

Bien des propositions étaient nouvelles, pourtant, les débats avaient un air de "déjà vu". L'ECO a noté que "les premiers jours de la Conférence ressemblaient à ce qu'on avait vécu au cours des deux ou trois dernières années: à l'UNCED, à la FAO ou dans d'autres débats précédant cette Conférence: trop de discours et pas de résultats concrets."

Par contre on a avancé dans deux domaines: la définition des problèmes actuels, et l'amélioration de la coopération entre les pays pour mieux gérer leurs pêches.

Et finalement, malgré plusieurs essais infructueux, la Conférence n'a pas réussi à rédiger des recommandations appropriées, ni à conclure un accord qui engagerait les états signataires.

Il y eut des disputes sur la question de la souveraineté de l'Etat et la juridiction des organes de contrôle.

En l'absence d'un consensus inconditionnel, il n'était guère étonnant que la seule suggestion acceptable pour tous, était celle de se revoir en 1994 pour deux sessions supplémentaires.

Le président de la Conférence, Satya Nan-dan a remarqué qu' "une partie importante des discussions a mis à jour le besoin de trouver des approches préventives de la gestion des stocks de poissons chevauchant et migrants." "A mes yeux, il y a un consensus émergeant sur ce problème et tous les délégués ont exprimé en principe leur appui à ce concept".

"Pourtant, ajoutait-il, l'usage précis de l'approche préventive dans la gestion des pêches devra être élaboré d'avantage et, il est convenu que la Conférence examinera ce problème lors de la prochaine session".

Cependant, ce bel optimisme officiel n'était pas partagé par les ONG. Milika Naqasima par exemple, membre du Réseau "Women and Fisheries" de Fiji déclarait: "outre les différences existantes au sujet des réformes essentielles, on ne voit pas de volonté commune de

s'engager vers l'élaboration de contraintes légales à un niveau global".

Pour Naqasima, les clivages restent importants. "Pour nous, ajoutait-elle, il n'est pas acceptable de différer l'élaboration de mécanismes légaux pour la bonne raison que 'la forme suivra le fond'. Fond et forme sont liées intégralement et, très probablement, la prochaine session de cette Conférence reflétera cette réalité".

A la fin de cette Conférence toute récente, il semblait bien que les délégués n'aient pas reçu de message vital. Pourtant, ils avaient tous quitté leur siège en hâte pour aller voir passer, toutes voiles dehors, le M.V. Greenpeace qui croisait au pied des Nations Unies blasonné d'un titre : "Nations Unies ! Ne cherchez pas d'excuses" (UN : don't fish for excuses!). ■

Cet article a été tiré des reportages publiés par le New York Times, ECO, Earth Negotiations Bulletin, U.N. Radio et ICSF.

Mauvaise gestion, les stocks en diminution

Les pêcheurs traditionnels de la pêche à la ligne du Japon ont été très affectés par le développement de la senne coulissante.

Il y a 45 ans, un capitaine au long cours persuadait le gouvernement japonais d'importer la technologie américaine pour construire le premier bateau japonais de pêche à la senne coulissante, le Shirauri Maru. Depuis cet événement la pêcherie japonaise n'a plus été la même. Non seulement les stocks de diverses espèces ont diminué, mais les pêcheurs japonais artisans à la ligne ont eux-mêmes été réduits à une misère sans nom.

Les pêcheurs côtiers japonais pratiquent aussi la pêche à la traîne et les petits filets maillants pour capturer les espèces migratoires comme le maquereau, le thon listao, le poisson volant et le calmar ou les espèces non-migratoires comme le béryx, le cardeau et la langouste.

Traditionnellement, leur métier est ouvert à tous mais un certain niveau d'auto-régulation a toujours été présent afin de contrôler les ressources. Par exemple, pour protéger le béryx pendant sa période de ponte, les pêcheurs eux-mêmes déclarent un arrêt de la saison de pêche pendant quatre mois.

De tels scrupules ne tracassent pas les pêcheurs à la senne coulissante. Généralement, des flottilles de 4 ou 5 lancent les filets sur 500 mètres de profondeur capturant, ainsi une gamme variée de poissons.

Environ 80% du thon débarqué est pris par les senneurs. Chaque unité peut capturer plus de 400 tonnes de poissons à la fois. Par contre, les petits bateaux ne capturent que 40 à 100 kilos par jour.

Cette pêche commencée en 1949, est une activité autorisée et n'est permise que dans les trois mers du Pacifique nord, du Japon central et du Japon ouest.

Au début, les senneurs japonais ne travaillaient qu'aux limites nord de la zone du Pacifique Nord pour capturer albacores et

listaos (prises en 1991 : 125 000 tonnes). Dès que ces stocks se sont épuisés, ils ont commencé leur mouvement vers les zones du Sud pour le maquereau et les pilchards du Japon.

Cette migration, commencée en 1966, était un empiètement direct sur les zones et l'activité des pêcheurs côtiers. En 1973, par exemple, quand elle est arrivée à la Préfecture de Chiba, la concurrence a complètement anéanti la pêche à la ligne en quelques années seulement.

Incapables de concurrencer les prix bas occasionnés par les débarquements massifs des senneurs, la plupart des 2000 bateaux de pêche côtière de Chiba ont été réduits au chômage.

La méthode a bien évidemment amené une surpêche aveugle. Les senneurs opérant dans les eaux tropicales prennent, dit-on, même les jeunes listaos de moins d'un kilo, mesurant moins de 50cm de long (les grands albacores mesurent plus de 1,5m de long). L'augmentation des importations de maquereaux norvégiens est, par exemple, un indice sûr de la disparition de cette espèce, jadis, une poisson bon marché et populaire.

A la recherche des stocks

Un pêcheur en provenance de la Préfecture de Kochi, traditionnellement une zone riche pour la pêche à la ligne des listaos, a confié à Greenpeace Japon: "au cours des années 60, quand j'ai commencé le travail sur un bateau de pêche à la ligne, la capture était si bonne qu'il ne fallait travailler qu'à partir de mars jusqu'à septembre au large de Kochi jusqu'à peu près 1000km de l'île Hachigo, au sud de Tokyo. Une prise par bateau d'environ 200 à 300 tonnes était suffisante pour compenser les coûts".

Maintenant, c'est de l'histoire ancienne. Il continue : "aujourd'hui, je commence à travailler en bateau dès janvier, à la recherche des stocks tandis qu'ils se déplacent jusqu'aux limites septentrionales de

Hokkaido, représentant plus de 3000km de voyage, et ce, jusqu'au décembre. Un certain nombre des 140 bateaux de pêche à la ligne ne peuvent capturer que 200 tonnes après avoir travaillé toute l'année". Les méthodes de régulation de la pêche Japonnaise compliquent le problème. Ces méthodes sont diverses et variées: depuis les associations coopératives de pêcheurs qui contrôlent les droits de pêche, jusqu'à un système d'enregistrement des bateaux et des permis pour la pêche industrielle le tout supervisé par un Comité de Coordination de la Pêche (Sea Area Fisheries Coordination Committee).

Néanmoins, en l'absence d'évaluations scientifiques des stocks importants dans les eaux japonaises, ces procédures ont peu d'impact. De même, le compartimentage des diverses agences gouvernementales de pêche est un autre handicap. L'ignorance officielle ne se sert qu'à aggraver les problèmes. Ainsi, d'après Greenpeace Japon, un responsable d'une agence de pêche a suggéré aux petits pêcheurs des béryx, "vous devriez permettre aux senneurs de travailler pendant la saison-morte !"

L'échec de la gestion des pêches a déjà provoqué des conflits ouverts. Quelques préfectures ont connu non seulement des manifestations d'environ 3000-5000 pêcheurs mais aussi l'encerclement d'un senneur par 300 petits bateaux protestant contre sa présence dans leur zone réservée.

L'an dernier, 120 petits pêcheurs ont envoyé une requête au Ministre de l'Agriculture, de la Forêt, et de la Pêche déclarant : "la plupart des pêcheurs côtiers sont des pêcheurs traditionnels, traitant chaque poisson avec soin, s'abstenant de la surpêche". La lettre continue, "c'est consciemment que nous avons choisi des méthodes peu efficaces, tout heureux de prendre notre part de poisson et, espérant qu'une quantité suffisante restera aux générations à venir."

Ceci paraît le seul moyen de s'en sortir. La résolution adoptée l'an dernier à la Fête japonaise pour la mer féconde (Japan's Festival for Fertile Oceans) a exprimé le même sentiment : "les mers fécondes qui sont un élément fondateur de la vie et de la culture d'une nation devront être protégées et entretenues avec soin par la nation aujourd'hui pour pouvoir être transmise à l'avenir avec fierté." ■

Ce rapport est basé sur une enquête de Greenpeace/Japon.

La pêche de la morue du Nord

Les mesures provisoires ne suffiront plus

L'annihilation des ressources de la morue du nord a compromis la vie de centaines des communautés de pêcheurs du Canada

Il est maintenant bien connu que la sùrpêche a épuisé les ressources de la morue du Nord dans l'Atlantique et que ces stocks sont maintenant à des niveaux atrocement bas. La crise actuelle de cette pêcherie a perturbé indubitablement la vie des communautés de pêcheurs au Canada. Le cas des habitants de l'île Fogo montre clairement comment cela a pu se produire.

Se trouvant dans le nord ouest Atlantique, sur les côtes de New Foundland au Canada, cette petite île a une population de 4500 habitants répartis en 9 communautés. Cette île se trouve géographiquement dans une zone de pêche particulièrement riche. Or, il va sans dire que la pêche est la source principale des moyens d'existence des communautés de cette île.

Traditionnellement, ces pêcheurs dépendaient de l'accès au poisson de fond des zones côtières pour le frais. C'était principalement la morue du Nord et accessoirement d'autres poissons démersaux, des crabes et des pélagiques. La taille de leurs bateaux varie depuis les 16 pieds en bois aux 65 pieds en acier et leur équipement incluait les trappes et les filets maillants.

Les habitants de cette île sont connus pour leur attachement passionné à leur île. Au cours des années 60, au lieu d'accepter le programme de repeuplement du Gouvernement provincial et de quitter leur île, ils ont formé leur propre coopérative de travailleurs-producteurs.

La coopérative de l'île de Fogo a été établie en 1967 et, a été depuis sa formation, le pivot de l'économie de pêche de cette île.

Au moment de sa création, elle avait 125 membres et avait un investissement total de \$ 625. Aujourd'hui, elle a plus de 1200 membres et ses investissements ont presque atteint \$ 3 millions.

D'après Bernadette Dwyer, l'ancienne présidente de cette coopérative : "Etant

travailleurs-propriétaires, nous travaillons dans un environnement non-syndicalisé. Les résultats positifs de cette mutuelle sont tangibles et nous en sommes fiers." Aujourd'hui, la coopérative compte 700 pêcheurs et 500 ouvriers d'usine. Dans les conditions normales, la coop fait fonctionner 5 usines et réalise un chiffre d'affaires annuel de 10 à 15 millions de dollars.

Mais certes, on ne vit plus un temps "normal". Comme le dit Dwyer, "la crise actuelle de la morue nous a menés au chaos. Cette baisse importante de notre réserve de matières premières a provoqué la perte de revenus pour nos pêcheurs, le chômage pour nos ouvriers, la perte de revenus pour notre coop et une économie affaiblie pour notre île."

Il a été entendu que le moratoire sur la morue en 1992 devait être provisoire et pour une période de 2 ans. Pendant cette période, les pêcheurs de New Foundland ont renoncé à leurs droits de pêche, en vue de protéger la viabilité à long terme de leur source de revenu et afin de permettre aux stocks de récupérer.

Pour aider les pêcheurs et les ouvriers provisoirement déplacés par cette perte des moyens d'existence, le gouvernement canadien leur a offert une compensation globale.

Les ressources sont maintenant plus vulnérables

Pourtant, cette mesure ne semble pas avoir porté ses fruits. Les analyses scientifiques récentes ont montré que les stocks de morue du nord continuent à décroître. Pire: ce qui en reste s'est déplacé au-delà des zones de pêche traditionnelles vers les eaux plus chaudes et plus profondes sur le plateau des Grand Banks au-delà de la zone de pêche de 200 milles du Canada. L'implication est très inquiétante: la ressource qui reste est maintenant encore plus vulnérable à la pêche sauvage et incontrôlée.

Il est clair que la situation difficile actuelle est due aux méthodes imprudentes et anciennes de récolter la "générosité" de la nature.

Al Chaddock de l'Institut des Océans du Canada nous rapporte les paroles d'un riche pêcheur : "les dollars croissent plus vite que les poissons. Dans cette époque de la haute technologie dans l'aqua-business, les sociétés de pêche devront plus réagir comme les sociétés commerciales diversifiées que comme des industries de subsistance à base de ressources naturelles".

Mais les conséquences sont accablantes. Chaddock continue, "Cette personne, en effet, est maintenant très riche et puissante, mais la pêcherie qu'il a violée est presque morte et, les pêcheurs qu'il a trompés sont dans la misère et sont en train de devenir des réfugiés urbains".

Certains problèmes sont évidemment hors du contrôle canadien. Jon Lien du Conseil Canadien pour la Conservation des Ressources des Pêches dit que, "les scientifiques canadiens et les managers ont indiqué que les pratiques, insuffisamment contrôlées, de pêche sur les Grands Banks, dans des zones qui se trouvent au-delà de la juridiction canadienne, devront s'accorder avec la gestion en vigueur sous sa juridiction nationale afin de résoudre cette crise des stocks des pêches démersales transzones".

Il y a aussi ceux qui croient que le Canada doit d'abord mettre de l'ordre dans ses affaires. Bernard Martin de l'organisation des Pêcheurs pour la Revivification des Communautés et des Ecosystèmes dit ceci : "le Canada n'est pas en mesure de sermonner pharisaïquement les autres pays concernant les effets de la surpêche en haute mer. Depuis 1977 la gestion de la pêche canadienne a été un échec monumental, caractérisé par le développement d'une grande flotte des chalutiers au large et par l'attribution outrancière de grandes quantités de ressources aux grandes sociétés." Pour les communautés de pêcheurs côtiers dépendant des stocks de morue, l'avenir est plein d'incertitude.

Le Ministre canadien de la Pêche a laissé entendre que la pêche resterait interdite jusqu'à l'an 2000! Bernadette Dwyer en conclut : "Les gens doivent maintenant faire face à l'éventualité d'un changement complet, à long terme, de leur manière de vivre traditionnelle et de leur style de vie qui ont perduré pendant plus de 400 ans."

La tragédie de cette île est partagée par une centaine d'autres communautés de pêcheurs

tout au long de la côte nord-est de New Foundland et Labrador, jadis une des plus riches zones de pêche du monde. Uniquement dépendants de la pêche, ces pêcheurs n'ont nulle autre compétence pour de nouveaux métiers. L'effondrement de leur pêcherie traditionnelle ne leur donne que deux options, soit de tout quitter et d'affronter un avenir incertain dans d'autres domaines, soit de rester et d'essayer de survivre des aides officielles et des programmes sociaux.

La seule solution possible à ce problème est radicale. Elle a été exposée par Dwyer dans , une déclaration à la Conférence des Nations Unies sur les stocks chevauchants et migrants en juillet 1993.

Les mesures d'urgence

Elle demande "une mesure d'urgence imposant une suspension provisoire de la pêche de toutes les espèces menacées dans les zones voisines de la limite canadienne de 200 milles et au delà de celle-ci. "Cette demande a reçu l'appui de l'Association des Nations Unies du Canada.

"Nous nous rendons compte, ajoutait Bernadette Dwyer, que le temps presse. La pêche incontrôlée et les régimes de gestion inefficaces en haute mer ne peuvent pas continuer. De telles méthodes de pêche irréfléchies pratiquées par les flottes très mobiles sonneront le glas des communautés côtières dont l'héritage et l'avenir dépendent du poisson." ■

Cet article est basé sur les déclarations faites par Bernadette Dwyer, Al Chaddock, Jon Lien et Bernard Martin du Canada.

La pêche pour la sécurité alimentaire

Les peuples indigènes le monde entier comme ceux d'Amérique nord dépendent de la pêche non seulement pour se nourrir mais aussi pour faire vivre leurs cultures

Il y a cinq ans, la marée noire d'Exxon Valdez a fait les gros titres dans les magazines de luxe et aux heures d'écoute maximum à la télévision. Les images des animaux marins couverts d'huile ont fait venir les larmes et ont causé la mauvaise conscience écologique du monde.

Cependant, au bout de quelques semaines, le monde a été distrait par d'autres gros titres. Par contre, pour les peuples indigènes du golfe d'Alaska, l'effet dévastateur était bien réel. Quand ce navire a heurté deux récifs et s'est échoué en mars 1989, environ 250 000 barils—à peu près 50 millions de litres—d'huile se sont répandus à travers le Prince William Sound d'Alaska.

Vers fin avril, la marée noire s'étendait sur 3000 milles carré et polluant presque 300 milles du littoral de cette région. D'après Impact Assessment Inc., la marée a affecté plus de la moitié des zones de pêche habituellement utilisées par les villages côtiers.

Il vaut bien rappeler ce désastre d'Exxon Valdez, cette année, déclarée l'Année Internationale des Peuples Indigènes du Monde par les Nations Unies. Cette épisode nous rappelle le lien étroit existant entre les pêches et les moyens de subsistance et le style de vie des peuples indigènes.

La plupart d'entre eux se nourrissent de la pêche. Certaines localités d'Amérique nord dépendent crucialement des crustacés, particulièrement en hiver quand d'autres pêches deviennent impossibles. Dans certaines régions, on se nourrit de crevettes, de homard, de mullet, d'anchois, de thon et de tortue marine.

Typiquement, plus de la moitié des peuples indigènes de la côte nord-ouest du bord Pacifique pêchent pour se nourrir et augmenter le revenu qu'ils tirent d'autres sources. En été, dans la région de la Baie d'Hudson et des Grands Lacs, presque tous, dépendent de la pêche pour la nourriture.

Or, il est clair que lorsque ces peuples sont privés d'opportunités de pêcher, ils sont

exposés soit à la sous-alimentation caractérisée soit à l'exode hors des régions de leurs cultures traditionnelles.

Les communautés indigènes dépendant des ressources marines sont très nombreuses. Leur contribution au secteur halieutique est considérable. D'après la FAO, les pêcheries artisanales à petite échelle contribuent à un quart de la production totale mondiale de la pêche.

On ne les trouve pas seulement aux pays en voie de développement. Elles représentent un tiers de la pêche continentale totale du Canada et la moitié des pêches du nordouest des Etats Unis. Il y a 260 000 indigènes comme les Inuit, les Cree et les Mikmak de l'Amérique nord.

Environ 200 000 se trouvent également au long du Bassin occidental des Caraïbes, depuis le Yucatan au Mexique, en passant par Belize, Honduras, Nicaragua, Costa Rica, Panama et la péninsule de Guajira en Colombie.

On les trouve aussi dans d'autres régions côtières comme le sud Chili, l'Argentine méridionale et certaines régions du Brésil, dans le Pacifique ouest et l'Australie (particulièrement Queensland et les Territoires nord), la Nouvelle Zélande, l'Indonésie, la Malaisie et les Philippines.

Une base pour la culture

Pour tous, les ressources marines sont importantes à deux titres. D'une part, elle déterminent la dimension des sociétés indigènes et leur répartition. D'autre part, elles fournissent une base matérielle significative pour le développement culturel.

Cette dernière donnée est souvent ignorée. D'après le Conseil des Quatre Directions (Four Directions Council), une association des peuples indigènes du Canada et des Etats Unis, "parmi les systèmes économiques non-industriels, la pêche se compare favorablement avec l'agriculture comme base pour le développement de civilisations complexes."

Prenons, par exemple, la pêche tout au long de la côte Pacifique, de la Rivière Colombia jusqu'au Golfe d'Alaska : leur productivité a soutenu un style régional de sculpture monumentale et du théâtre formel dite "la côte nord- ouest".

La dimension et la prospérité des sociétés de pêche sont liées inextricablement à l'emplacement et à la stabilité écologique des ressources marines. Par exemple, sur la côte Pacifique d'Amérique du Nord, une culture entière dépendait d'un stock unique de saumon, revenant annuellement à une seule rivière.

Puisque leur dépendance envers les ressources naturelles était cruciale, traditionnellement ces peuples indigènes ont réglementé leurs méthodes de capture et le développement de leurs pêcheries. Les méthodes sont diverses. Quelquefois les zones de pêche sont allouées individuellement; d'autre fois, on apporte des restrictions à la période, au lieu et au type d'espèces à capturer.

Par la parenté et par les relations commerciales, ces communautés ont aussi développé leur propre genre de 'système de sécurité sociale'. Les pêcheurs pourraient pêcher avec leurs parents dans les villages lointains et aussi faire le commerce de leurs excédents de pêche saisonnière. Ce système a assuré l'absence de surpêche pour prévenir les disettes possibles du futur.

La pêche se fait généralement près des côtes, dans les rivières, les estuaires et les zones des marées. Toutes ces zones, malheureusement,

sont les régions les plus vulnérables à la pollution et aux projets de "développement" côtier.

En plus, plusieurs espèces normalement récoltées migrent et, sont particulièrement sensibles à la pollution industrielle. Il a été prouvé que les baleines Bélougas capturées par les Inuit au large de l'île Baffin portaient les produits toxiques provenant des activités minières tout au long de la rivière Lawrence, plus de 1500km au sud de cette île.

La plus grande menace pour les pêches indigènes d'Amérique nord vient des industries de papier et de pâte à papier. De grandes quantités de produits chimiques toxiques comme les acides et les produits de blanchiment sont déchargés dans les lacs, les ruisseaux et les baies. Les rondins bloquent la migration des truites et des saumons en temps de frai.

Les réservoirs hydro-électriques représentent un autre danger. Chaque année, la rivière Columbia, un des plus grands réseau d'eau fraîche du monde, produisait des millions des livres du saumon.

Dès qu'une série des réservoirs a été construite au cours des années 30, la production de poisson a baissé de 80%, détruisant les moyens d'existences de plusieurs communautés indigènes habitant en amont.

La pêche de loisir

De telles sociétés traditionnelles sont aussi affectées tant par la pêche incontrôlée pratiquée par des groupes non-indigènes que par la pêche de loisir et de sport. Les flottes américaines et canadiennes et celles de la communauté européenne pêchent intensivement la morue, le hareng et le capelan dans l'Atlantique canadien.

Le halibut et le saumon ont été surpêchés aux côtes du Pacifique par les flottes commerciales. En outre, les saumons sont interceptés par les filets dérivants qu'utilisent en haute mer, les flottes japonaises et taïwanaises.

Malgré ces problèmes, peu de pays traitent les pêcheurs indigènes à l'égal des utilisateurs commerciaux et plaisanciers et ce, à cause de l'idée que la pêche artisanale n'a aucune valeur économique par rapport à la pêche commerciale qui rapporte du revenu et qui paie des impôts.

Néanmoins, historiquement, des accords sur les droits de pêche entre les pouvoirs coloniaux et les peuples indigènes ont bel et bien existé.

Pendant ces 40 dernières années, la demande croissante de ressources halieutiques a redonné de l'importance à ces accords. Mais ils n'ont pas été mis en oeuvre partout et pas toujours avec succès.

Les cours de justice aux Etats Unis ont déclaré que les droits de ces conventions ne peuvent être modifiés que par le Congrès. D'autre part, la Cour Suprême du Canada a déclaré que la pêche est un droit "aborigène" jouissant donc d'une protection constitutionnelle sans tenir compte de l'existence ou l'absence d'un accord.

A la Nouvelle Zélande, le nouveau Tribunal de Waitangi a déclaré que les Maoris retiendront les droits de pêche "complets et exclusifs" dans la ZEE du pays.

Il y a également des accords multilatéraux pour la conservation qui protègent les droits de récolte des peuples indigènes. Des exemples parmi d'autres sont: l'Accord International pour la Protection des Phoques de fourrure du Pacifique du 1911 et l'Accord d'Interception des Saumons de 1985 entre le Canada et les Etats Unis.

De même, la Commission Internationale de la Pêche à la Baleine a accepté les quotas proposés par les villages pêchant la baleine d'Inupiaq.

La Convention de l'Organisation Internationale du Travail du 1989 sur les Peuples

Indigènes et Tribaux dans les pays indépendants a inclu des provisions importantes. "Globalement, c'est une reconnaissance du droit pour la continuité de la jouissance des ressources de subsistance, y compris, la pêche—et donc un droit à la sécurité alimentaire", dit le Conseil des Quatre Directions.

Les pêcheries des peuples indigènes sont souvent caractérisées par "l'autoréglementation" ou "la co-gestion".

De tels partages de responsabilités sont représentés, par exemple, par la Commission de Pêche des Indiens nord-ouest et la Commission de Pêche Inter-tribu de la Rivière Columbia.

Les Inuit ont formé la Commission Baleinière des Esquimaux d'Alaska et la Commission "Morse" correspondante. Les Cree ont aussi formé une "Juridiction Régionale Cree".

Pourtant, les communautés indigènes ont peu de connaissance de la biologie quantitative ou expérimentale. Ils ont donc besoin du support, technique et financier, provenant de leurs propres gouvernements.

Le Conseil des Quatre Directions croit que les Nations Unies pourraient les aider dans les différentes matières: gestion de la pêche, de la surveillance écologique et des sciences marines.

En ce qui concerne l'allocation des stocks en haute mer, l'UNCLOS, ne reconnaît que le principe de la non-discrimination.

Tandis que la concurrence pour la pêche s'intensifie, il faut aussi donner, raisonne le Conseil Quatre Directions, une priorité absolue à la sécurité alimentaire surtout à propos des décisions d'allocations.

Laisser aller les choses, c.à.d considérer la haute mer comme un bien commun ouvert à tous, c'est se jeter dans la gueule du loup. Le Conseil Quatre Directions a offert une analogie simple et étonnante lors d'une exposition à la récente Conférence des Nations Unies sur les stocks chevauchants et migrants.

Il a examiné l'histoire de la Grande Prairie et la lutte longue et acharnée entre propriétaires des ranchs et cultivateurs : les premiers n'aimaient pas les barrières, ils préféraient pouvoir emmener leur bétail partout où se trouvait l'herbe. Jusqu'à l'invention de la haie barbelée et l'imposition sévère des lois de propriété des terres, l'industrie des bestiaux à grand pâturage ouvert a pris tout ce que lui plaisait.

Les résultats sont alarmants : "les petits cultivateurs furent affectés, les pâturages surbroutés, les compagnies des bestiaux surcapitalisées, et finalement, au cours des années 1880, on a connu une grande faillite écologique et financière. Les flottes de haute mer sont les cowboys du jour", conclut le Conseil des Quatre Directions.

Il est évident que dans le monde entier, les peuples indigènes ont beaucoup en commun. Les connaissances et les pratiques de ces peuples d'Amérique du Nord pourraient aussi bien aider d'autres communautés ailleurs, créant de nouvelles solidarités.

A leur tour, ils pourraient, eux-mêmes, apprendre beaucoup. Seul un réseau global soutenu parmi les pêcheurs indigènes, les chercheurs et leurs supporters pourraient finalement créer un réservoir d'expériences et de connaissance utiles. ■

Cet article est basé largement sur une étude préparée pour l'UNCED par le Conseil des Quatre Directions, Amérique du Nord.

Pas seulement femmes au foyer!

Pour les femmes de Fidji, la pêche est une activité importante bien que parfois négligée.

Pour les femmes de Fidji comme pour leurs soeurs dans le reste du monde, s'occuper de maison et d'enfants n'est qu'une des nombreuses responsabilités. Leurs vies professionnelles sont consacrées traditionnellement aux travaux d'artisanat, du développement communautaire et plus particulièrement de la pêche.

Le Fidji possède un littoral de plus de 5000km et en 1991, la production totale de la pêche a atteint 33000 tonnes. La pêche comprend principalement les 3 sous-secteurs: pêche de subsistance, artisanale et industrielle.

Le Fidji est encore un importateur net des produits de pêche. En 1991 par exemple, malgré ses exportations des 8320 tonnes des produits de pêche, ses importations brutes ont atteint environ 13050 tonnes, principalement du maquereau et du lieu destinés à la consommation locale et, de l'albacore pour la transformation à la PAFCO (Pacific Fishing Company).

Tandis que la pêche est classée en artisanale, pêche de subsistance et pêche industrielle, les pêcheurs eux-mêmes sont classés en artisanaux, en semi commerciaux, en commerciaux et industriels.

Les femmes du district de Ra de la région ouest de Fidji sont typiques de ces îles. Ici, la pêche constitue la deuxième source de revenu après l'industrie de la transformation de la canne à sucre. Ce département possède sa propre raffinerie de sucre et en fournit à tout le pays.

Les villages de pêche se trouvent à proximité l'un de l'autre; mais les ressources, les saisons de pêche et les engins de pêche diffèrent même s'ils ne se sont séparés que par 2 km.

Le Département des Pêches du gouvernement de Fidji émet les licences de pêche et les permis de vente; ceci pour contrôler uniquement la pêche commerciale. Ni permis ni licences ne sont nécessaires pour la pêche destinée à la consommation locale. Il paraît que ce Département est le mieux géré de tout

le Pacifique Sud. D'après le Directeur, le Département est la troisième source de revenu du Gouvernement après les Douanes et le Revenu Intérieur.

Le Département se veut auto-suffisant et refuse la dépendance des agences d'assistance extérieure. Autant que possible, il décourage les subventions, encourageant plutôt les entreprises individuelles.

Les licences pour la pêche commerciale ne sont délivrées qu'aux femmes qui possèdent un moteur hors bord et du matériel de pêche adéquat. La plupart des femmes de Ra ont des permis. Seulement quelques unes possèdent les licences de pêche.

Au nord de Veti Levu, à Rakiraki, un grand nombre des femmes s'intéressent activement à la pêche, particulièrement à la récolte de coquillage trochus en plongée.

La Soqosoqo Vakarama, une association des femmes affiliée au Ministère des Femmes et de la Culture organise plusieurs programmes à la base pour ces femmes-pêcheurs.

Les deux types de bateaux

A Rakiraki, les femmes pêchent presque tous les jours et utilisent deux types de bateaux de 28 pieds et 16 pieds de long avec moteurs in-bord ou hors-bord. Les premiers peuvent transporter 10 ou 12 femmes. Les plus petits, 6 ou 8. Avec un moteur hors bord de 24 CV, le bateau prend presque une heure pour parvenir à la zone de pêche, très souvent à l'extérieur du récif corallien.

Ces femmes sont apparentées soit aux propriétaires du récif soit au Chef. La plongée se fait la nuit du 21h30 à 03h00 du matin. Une nuit de plongée rapporte environ 300 dollars de Fidji. La pêche a lieu tous les jours sauf le samedi tandis que la plongée est pratiquée un jour sur deux. La participation des femmes aux activités liées à la pêche inclut également la fabrication des filets en nylon, des pièges et le fumage du poisson.

Chaque semaine, les femmes payent l'équivalent de deux jours de capture à l'organisation du village. Elles retiennent

l'équivalent d'une journée de prise pour l'éducation et le développement du village à travers les activités comme le système sanitaire, la construction des jetées et les salles communautaires. Elles ont de 19 à 50 ans mais, celles qui plongent sont plus âgées.

Bien que les femmes et les hommes pêchent parfois ensemble, très souvent ils pêchent séparément. Les samedis, ils ne vont à la pêche que pour la famille. Les risques du métier incluent la surdité et les douleurs aux articulations;

D'après Sereana Saukalou, la coordinatrice de l'Association des Femmes de Rakiraki, la pêche est un travail plus facile que le ramassage du bois de chauffage ou le jardinage.

Il est plus laborieux de porter une corbeille des racines alimentaires que de plonger à la recherche des poissons et les ramener sur le bateau, dit-elle. Pour le nettoyage des poissons, les autres membres de famille les aident contrairement au travail de nettoyage et de cuisine des racines alimentaires.

Les femmes pêcheurs de Ra conservent la pêche soit en fumant le poisson, soit en le séchant au soleil. On peut aussi soit bouillir dans l'eau de mer profonde, ou, si l'on veut le préserver une nuit, le frire. Les congélateurs ne sont utiles que dans les zones possédant l'électricité.

Les femmes pêcheurs vendent leurs captures aux intermédiaires dans les petites villes et dans les villages qui, à leur tour, en revendent dans d'autres grandes et petites villes. Il y a aussi les commerçants exportateurs qui achètent les poissons, les coquillages, les perles et les langoustes pour les marchés inter-

nationaux des Etats Unis, d'Australie, de Corée, de Japon et de Chine.

Les femmes pêcheurs de Ra respectent les droits territoriaux traditionnels et font particulièrement attention à ne pas perturber les zones et les saisons de pêche des autres.

Les croyances coutumières les aident à garder un respect mutuel. Elles considèrent que la mer est capable de punir les contrevenants sous forme d'un coup de queue de raie ou d'un poisson venimeux ou même d'une disparition totale des captures.

Le Ministère des Femmes du Fidji a un programme de développement social et économique des femmes. Ce programme s'articule autour d'ateliers et diverses formations.

Sur le front social, le programme englobe les problèmes d'écologie, les programmes de repas à l'école, l'hygiène et la réalisation d'objectifs personnels. Sur le front économique, ils traitent des questions de base concernant le commerce et la finance: comment établir un budget, estimer un prix de revient, fixer des prix de vente et tenir la comptabilité.

Néanmoins, d'après Saukalou, la pêche est généralement considérée comme une activité réservée aux hommes même si les femmes y participent.

Quand les femmes se marient hors de leur région et que les coutumes de ce village n'admettent pas cette activité pour les femmes, elles refusent alors d'y participer.

La femme ne peut pêcher que si son mari possède les droits et ce, seulement s'il est vivant. Une veuve sans fils n'a pas droit de pêcher. En général, les femmes ont une position secondaire dans la société du Fidji, remarque Saukalou.

Le Ministère des Femmes cherche à souligner l'importance de la conscience des femmes et leurs façons de vivre. En même temps, il cherche à améliorer leur position économique.

Redoutant une diminution des productions halieutiques, le Département des pêches s'apprête à lancer des programmes de gestion et d'information de la population.

Un Conseil pour la Gestion de Pêche regroupant les différentes sections autonomes, sous l'égide du Département de Pêche est aussi envisagé.

A propos la situation des femmes du Fidji, Saukalou remarque: "je pense que la pêche est un domaine qu'elles comprennent bien et auquel elles sont bien adaptées. Surtout, c'est une obligation traditionnelle de leur communauté."

Ce sentiment a été répété par Milika Naqasima, présidente du Conseil d'Administration du Réseau "Femmes et Pêche", dont le siège se trouve au Fidji.

"Comme fournisseurs réguliers de nourriture dans les communautés semi-subsistantes, les femmes sont en mesure de tenir un rôle central en tant que gérantes des ressources de la pêche", élabore-t-elle.

"Mais", avertit Naqasima, "la négligence continue des activités de pêche des femmes et en général, de la pêche de subsistance, pourrait avoir des conséquences critiques en ce qui concerne la sécurité alimentaire, la santé et la survie même des communautés des îles pacifiques." ■

Cet article est basé sur des témoignages de Sereana Saukalou et Milika Naqasima du Fidji et la mission Pacifique Sud d'ICSF.

Pour les pêcheurs de l'intérieur

Les accès traditionnels sont barrés

Au Bangladesh, les riches usuriers utilisent la politique officielle pour interdire aux pêcheurs artisans l'accès aux eaux traditionnelles

Coincé entre une politique officielle mal dirigée et la toute puissance des usuriers, les pêcheurs traditionnels des villages situés au bord des rivières du Bangladesh luttent pour une existence juste et satisfaisante.

La politique actuelle du gouvernement pour la gestion des eaux fut introduite en 1986, pour donner accès aux plans d'eau (appelés localement jalmohals, haors et beels) uniquement par le biais de bails accordés aux coopératives des pêcheurs.

Mais, d'après les pêcheurs pauvres, le projet entier a été détourné par les usuriers riches (mahajans). Avec la connivence de la police et des fonctionnaires locaux, ces gros propriétaires sont devenus les occupants, de facto, de ces plans d'eau.

D'après une enquête menée par un journal local "THE DAILY STAR", le Bangladesh possède 10 000 plans d'eau de toutes dimensions, représentant 2,83 millions d'hectares inondés.

La pêche joue un rôle important dans l'économie du pays, contribuant presque 4% du produit domestique brut du pays et 10% du revenu provenant des exportations. Presque deux millions d'habitants (ou environ 7% de l'emploi total) travaillent à plein temps dans les activités liées à la pêche.

Brian O'Riordan du Groupe de Développement des Technologies Intermédiaires (ITDG) estime que 1,3 million d'habitants travaillent dans la pêche et la pisciculture et 10 millions de plus travaillent pendant la pêche saisonnière de la crue du fleuve.

C'était sous le régime militaire d'Ayub Khan que l'Etat a pris le contrôle des jalmohal. Jusqu'à ce temps-là, ils étaient sous l'autorité des propriétaires locaux qui imposaient une taxe pour l'usage des eaux.

Au cours des années 60, les pêcheurs se sont organisés et ont lutté pour leurs droits; mais, ce n'est qu'après l'indépendance du Bangladesh que le gouvernement a aboli le

vieux système d'enchères. A sa place, a été introduit un système d'accès par le biais des coopératives. Mais celles-ci n'étaient pas de tailles à lutter contre le pouvoir des usuriers.

Il y a un lien fort et inéluctable entre les pêcheurs et les prêteurs sur gage. Les coopératives sont obligées d'approcher les prêteurs car les offres des enchères pour les droits de bail sont très élevés. Ces prêteurs influents très souvent machinent les querelles et créent les factions dans ces coopératives afin de pouvoir les contrôler.

A partir de 1986, quand la nouvelle politique était mise en vigueur, la plupart des plans d'eau ont été contrôlés et gérés par le Ministère des Terres. La politique chercha à remplacer les bails par les enchères ouvertes et ultérieurement par un système de licence.

Les difficultés des réformes

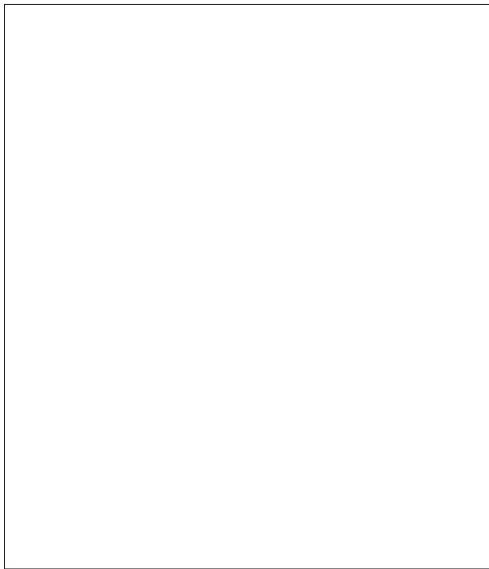
Réformer le système s'est avéré très difficile. Pas facile pour des fonctionnaires manquant d'expérience d'identifier les vrais pêcheurs et de contrôler les captures. Egalement, les pêcheurs sont gênés par un manque d'infrastructure pour la vente. En outre, les statuts des coopératives et les moyens légaux d'appel défavorisent fortement les pêcheurs.

La plupart des coopératives étant fonctionnellement inefficaces et désorganisées, les vrais pêcheurs se trouvent réellement empêchés de travailler sur leurs propres terrains de pêche.

Le cas typique est celui de la Bengla Charabahda jalmohal. A l'époque, cette pêcherie a représenté les moyens d'existence des habitants de 15 villages.

En avril 1991, le gouvernement a loué à bail ce plan d'eau clos de 2400 acres pour une période de 3 ans contre un paiement annuel de 805.600 Taka.

Mais le bail ne permet qu'à 120 membres d'une société coopérative particulière de pêcher. De même, la rivière Ghotra Uttara qui se jette dans cette masse d'eau a été segmentée et louée à d'autres sociétés.



Les coopératives plus petites se sont trouvées incapables de concurrencer aux enchères car, le montant des royalties avait été subitement multiplié par 4 par rapport au niveau de la période antérieure.

D'après les pêcheurs locaux, qui avaient réussi à organiser un consortium pour gagner les enchères, un prêteur a réussi à semer la division dans leurs rangs et le groupe des prêteurs a voulu tirer un profit maximum en pêchant deux fois plus au cours de la période du bail. D'après le Daily Star, "lors des escarmouches qui ont suivi, un habitant du village a été abattu et plusieurs d'entre eux, blessés."

Les pêcheurs se plaignent que les menaces et la coercion pratiquées par les gardes des prêteurs sont maintenant monnaie courante. "Nous pouvons lutter contre les voleurs et les pillards qui essaient d'emporter les filets coûteux et d'autres engins de pêche mais, nous sommes impuissants contre le 'vol légal' perpétré par les hommes du 'mahajan' avec le concours de la police", conclut un pêcheur local. ■

Cet article est inspiré d'une série de reportages faits par Masud Hasan Khan pour 'le Daily Star'.

Les mers Baltique, de Béring et d'Okhotsk

Plus de devises fortes moins de poissons

Malgré l'appauvrissement croissant des stocks des poissons dans les mers russes, l'indifférence officielle continue.

De plus en plus des russes s'étonnent de ne pas trouver assez de lieu noir, de morue et d'autres espèces qu'ils aiment tant. La raison est simple. La surpêche dans les mers russes a épuisé les stocks et la plupart des captures sont destinées à l'étranger.

Mais le Comité des Pêches de la Fédération Russe (RUSCOMFISH), une organisation très importante, continue à ignorer ce pillage.

Les critiques écologiques comme Greenpeace disent que cette organisation officielle se soucie peu de voir diminuer les ressources marines locales car elle est lancée dans la course vers les devises fortes.

Greenpeace estime que seul un tiers des 4,5 millions de tonnes de poissons capturés en 1992 sont parvenus aux marchés russes. Les entreprises mixtes (joint ventures) et les accords directs avec les sociétés étrangères s'assurent que le reste quitte la Russie. En 1991-92 par exemple, plus de 600 000 tonnes des poissons d'extrême-orient représentant plus de US \$ 1,5 millions avaient été exportées outre-mer.

L'ancienne URSS avait bâti une énorme flotte de pêche hauturière : plus de 1200 vaisseaux ayant un tonnage total de 8,6 millions, soit 6 à 12 fois plus grand que celui des flottes japonaises et américaines.

"Tous les bateaux russes étaient dans les mains de quelques entreprises, rassemblées pour former une monopole", dit Ernst Cher-nyi de l'Union des Travailleurs indépendants de la Pêche de la Fédération Russe.

Ce qui se passe dans la mer d'Okhotsk illustre les problèmes actuels. Une petite zone au centre de cette mer se trouve hors de la ZEE russe de 200 milles représentant donc des eaux internationales. N'importe quel bateau d'un pays quelconque est libre d'y pêcher.

En 1991, à tout moment, on pourrait y trouver 51 bateaux étrangers; ils ont capturés 700 000 tonnes. En 1992, le nombre de bateaux a augmenté jusqu'à 90 et leurs prises sont également passé à 50-100 tonnes par jour, soit 1 million de tonnes par an.

La capture de l'an dernier par les flottes étrangères aurait même dépassé ce million tonnes, ce qui est beaucoup plus que la capture totale permmissible. En fait, elle est supérieure à la capture totale des pêcheurs russes dans la mer d'Okhotsk.

Mais, comme le souligne Greenpeace, d'une façon significative, la pêche ne connaît pas de frontières. Or, les lieux capturés dans les eaux internationales sont les mêmes qui habitent la zone russe de la mer d'Okhotsk. Tandis que la ressource disparaît de leurs eaux, les pêcheurs russes connaissent un chômage croissant.

Considérons la mer Baltique—la pêcherie de la Baltique russe est aussi mal gerée. La Commission Internationale de la Pêche de la Mer Baltique (IBSFC) a été fondée en 1973 en vue d'empêcher une répétition de l'effondrement des stocks des harengs qu'avait connu la mer Nord.

Les pêches industrielles

Mais l'IBSFC n'a pas pu empêcher le déclin des stocks de saumon et de morue. Les pêches industrielles capturent les harengs et les sprats pour le but de les dégrader en engrais et en huile. Les stocks de poissons sont si bas que plusieurs pêcheurs souhaitent maintenant, la mise à mort sélective des phoques qui braconnent les poissons dans les filets. L'épuisement général a aussi affecté défavorablement les autres animaux marins comme les phoques, les marsouins et les oiseaux marins.

D'après Greenpeace, la mer Baltique a la distinction suspecte d'être la mer la plus polluée du monde. Un des résultats des polluants organiques continuels est la maladie M74 qui tue certains alévin dans les sacs

vitellins des saumons Baltiques. Greenpeace trouve "alarmant que l'IBSFC n'aie ni réagi ni même informé les experts de saumons à propos ce problème".

Pour aggraver les problèmes sociaux-économiques auxquels font face les communautés côtières de la Russie, le manque d'approvisionnement fait augmenter les prix du poisson et des produits de pêche. Le Comité des Pêches prédit une hausse des prix de 4 à 500% dans un proche avenir.

Curieusement, c'est l'organisation officielle chargée de surveiller l'industrie de pêche du pays et, d'assurer l'approvisionnement des marchés locaux, qui annonce ces nouvelles. Le mandat du Comité est impressionnant. Il subventionne les recherches scientifiques et les mesures de conservation. Il délivre les permis de pêche et les permis pour la construction et l'achat des bateaux de pêche. Il alloue, en plus, les quotas et, suscite les accords inter-gouvernementaux.

Mais, en fait, comme le remarque Greenpeace, ces fonctions représentent un système essentiellement fermé et auto-suffisant qui détermine les quotas, qui contrôle et qui organise aussi bien les entreprises mixtes, les petites entreprises et les sociétés par action que les enquêtes scientifiques entraînant les captures de milliers des tonnes des poissons.

Il est facile de voir pourquoi le Comité des Pêches s'est intéressé tant à l'accroissement des captures : il retient 90% des profits en devises fortes provenant des exportations de poisson et des produits de pêche.

En 1993, les limites de captures que RUSCOMFISH a fixé dans les bassins d'extrême orient et du Nord des mers russes ont dépassé 180 000 tonnes de lieu, de morue et déglefin, rapportant US \$ 132 millions. De même, il y a deux ans, le Comité a accordé 5000 tonnes des morues à Inter Atlantic, une collaboration qu'il a aidé à mettre sur pied.

Quelques critiques disent que RUSCOMFISH est néanmoins, en faillite. Mais pour la période de 1993-95, le Comité a demandé des subventions de 3 millions de dollars US à l'Etat pour supporter les entreprises de pêche en faillite.

Greenpeace et d'autres organisations écologistes concernées en Russie souhaitent que les responsabilités du Comité soient transférées à une organisme indépendant comme le Ministère de la Protection Ecologique et des Ressources Naturelles.

Suite à une lettre de Juin 1993 écrite au Conseil des Ministres russes par E. L. Shirokov,

Adjoint au Procureur Général de la Fédération Russe, il est apparu que le Ministère lui-même est à couteaux tirés avec le RUSCOMFISH.

"Les organismes de la protection de pêche et les départements officiels des sciences de la pêche jouant le rôle d'hommes d'affaires, aident à la vente de poisson aux flottes étrangères, et sont fréquemment les violateurs des lois de pêche qu'ils ont eux-mêmes établies", dit-il.

Le Service Marin d'Etat appartenant au Ministère a aussi intenté un procès à RUSCOMFISH pour une somme de 7,7 millions de roubles citant une surpêche de 85 000 tonnes de lieu dans la région de Severomorsk.

Ernst Chernyi dit, "évidemment l'état de la pêcherie en Fédération Russe n'a pas subi de changements très significatifs depuis le démembrement de l'Union Soviétique."

"Le Comité des Pêches maintient sa poigne d'acier sur presque tous les aspects de l'industrie. Si nous souhaitons préserver nos stocks de pêche pour les générations à venir, nous devons rompre le monopole de la pêche qui existe toujours en Russie", continue-t-il. ■

Cet article est basé sur les analyses de Greenpeace, sur des documents officiels du gouvernement russe et un reportage paru dans ECO signé par Ernst Chernyi de l'Union des Travailleurs Indépendants de la Pêche de la Fédération de Russie.

Les embarcations de pêche

A la recherche de technologie appropriée

Le Groupe "Intermediate Technology" a aidé la Fédération des Sociétés des Pêcheurs d'Inde du Sud à construire de nouveaux types d'embarcations pour les pêcheurs artisans

En visitant les plages des districts de Quilon, Trivandrum ou Kanyakumari dans l'Inde du Sud, on est presque certain de trouver les pêcheurs débarquant leurs captures de bateaux en contre plaqué. Et probablement, de bateaux en contre plaqué de type "cousu et collé" ("stich and glue") construit par un des ateliers du réseau de la Fédération des Sociétés de Pêcheurs d'Inde du Sud (en anglais : SIFFS).

La SIFFS a quatre centres de construction des bateaux : Muttom, Anjengo, Quilon et Veli. Ils produisent plus de la moitié du nombre des embarcations en contre plaqué construites dans cette région.

Avec l'aide du Groupe de Développement des Technologies Intermédiaires d'Angleterre, SIFFS a été, dans les dix dernières années, un leader de la construction de bateaux. En fait, la première em-baracation construite au chantier de Muttom en 1982 est toujours en service.

Aujourd'hui la plupart des pêcheurs qui utilisent ces bateaux en contre plaqué, opéraient jadis en pirogue monoxyle, en canoë à clins ou sur kattumaram traditionnel. Un kattumaram (à ne pas confondre avec un catamaran ou embarcation à deux coques; note du traducteur) est construit avec des arbres de bois léger reliés ensemble solidement. (L'espèce de bois généralement utilisée dans l'Inde du Sud est l'*Albizia falcata*).

Dans cette région, il y a, en principe, 2 types des canots en contre plaqué—les canots pontés et les canot ouverts ou "vallams". Les premiers sont des embarcations insubmersibles et sont en général préférées par les anciens pêcheurs en kattumaram pour travailler à la ligne ou au filet.

Les vallams ouverts, par contre, sont utilisés par les pêcheurs qui auparavant utilisaient les pirogues ou les canots à clins pour la pêche avec filets maillants ou dérivants.

Au cours des années 80, la motorisation et la difficulté croissante d'obtenir les bois d'une taille et d'une qualité correcte ont forcé les pêcheurs à chercher d'autres alternatives. Puis ils se sont mis aux embarcations en contre plaqué. Ils ont trouvé que celles-ci par rapport à leurs bateaux traditionnels, étaient plus sûres, plus rapides, plus solides, aussi facile à échouer et capables de transporter plus. Elles étaient aussi plus appropriées pour la pêche au large en eaux plus profondes.

Les besoins des pêcheurs changent constamment. En conséquence, SIFFS soit modifie, soit crée de nouveaux modèles; les modifications et les nouveaux modèles n'ont bien sûr, pas tous été une réussite.

A Quilon, les pêcheurs de lagune ont voulu remplacer pour leurs embarcations traditionnelles à clins. Pour eux, SIFFS a créé pour eux le thoni.

La limitation du coût

Tandis que les pêcheurs, en général, affirment que le thoni est une bonne embarcation, personne n'en a actuellement fait une commande ferme. Ceci parce que le thoni est plus cher que ce qui est utilisé à présent.

Le supplément d'investissement que le thoni représente ne sera pas compensé par un rendement accru car, ils travaillent toujours de la même manière.

Quand les pêcheurs de Pozhiyoor ont voulu une embarcation plus grande qui les aiderait à transporter aisément les grandes quantités des filets dérivants, SIFFS a répondu en créant le modèle "Pozhiyoor" de 28 pieds de long. Ceci a été un grand succès chez les pêcheurs de cette région et SIFFS reçoit maintenant un grand nombre des demandes pour ce modèle.

Concernés par les signes accroissants de la surpêche dans les eaux littorales, SIFFS a tenté de développer la pêche dans les eaux plus profondes en construisant "les embar-

cations du large" et la "série PV" de ply-val-lams. Celles-ci ne sont pas encore populaires chez les pêcheurs.

SIFFS encourage maintenant l'usage des glacières et des taudes—qui pourront être utilisées comme voiles (et quelques pêcheurs pratiquent déjà le "voile+moteur" avec des moteurs de diesel construits localement). SIFFS espère que ceci mènera les pêcheurs éventuellement à "la pêche restante" en leur permettant de rester sur place plusieurs jours au lieu de rentrer le soir même.

Les changements de modèle ont été aussi faits en tenant compte de la disponibilité des matières premières appropriées. Les bateaux en contre plaqué eux-mêmes étaient une réponse au manque de bois pour construire les pirogues.

Aujourd'hui, le contre plaqué marin de bonne qualité est devenu rare en Inde et, devient un produit de plus en plus difficile à obtenir. L'Inde fabrique de grandes quantités de contre plaqué de qualité marine mais c'est en utilisant des bois importés d'Afrique et d'Asie sud-est.

Par conséquent, le prix de contre plaqué a augmenté de 20%, rien qu'au cours de l'an dernier. Et cette même année, le chantier de Muttom (le plus grand du réseau de SIFFS) a dû arrêter, pendant trois mois, la production à cause de la non-disponibilité de multiplex marin.

La SIFFS expérimente actuellement une technique différente dite "en liteau" (stripped plank). Cette méthode utilise le

bois local et bon marché qui est coupé en bandes minces et usinées de façon telle qu'elles présentent un côté convexe et un côté concave le long de chaque bord.

Ces bandes s'ajustent l'une à l'autre et peuvent être collées et clouées ensemble. Les bandes plus petites, de 20mm de largeur par exemple, peuvent être utilisées pour les courbes.

Une couche de polyester-fibres de verre recouvre le bateau pour protéger le bois contre les tarets et la détérioration due au contact long et direct avec les eaux de mer. Ceci est particulièrement nécessaire quand les embarcations ne sont pas échouées chaque jour, mais sont mises à l'ancre jusqu'au prochain embarquement.

La construction à "liteau" rend les embarcations robustes et est en elle-même, très facile à apprendre. ■

Cet article a été rédigé par Philip Cherian, responsable des Programmes à la SIFFS, Trivandrum.

La contamination nucléaire

Visite aux victimes nucléaires des atolls du Pacifique

La tranquillité illusoire de ces îles cache une histoire tragique des dégâts nucléaires et de l'apathie du public local

Les cheveux gris, avec lunettes, les mains et pieds gonflés, le Sénateur Jatun Anjain est surnommé le 'Moïse moderne'. Depuis 1969, il a été membre du Sénat de la République des îles Marshall représentant l'île Rongelap. Un champion solitaire des victimes nucléaires déplacés de Rongelap, il a été honoré du prix "Right Livelihood Award" en 1991. Et, il est mourant d'un cancer des os.

Comme il a été dit dans la Bible, "un prophète n'est pas sans honneur sauf dans son propre pays"; le sénateur Anjain est détesté par le gouvernement des îles Marshall—et, est respecté partout ailleurs en reconnaissance de son service inestimable envers les victimes de la contamination nucléaire.

Le 1er mars 1954—c'était un jour férié aux îles Marshall—le premier essai de la bombe à hydrogène a été réalisé par les Etats Unis sur l'atoll Bikini des îles Marshall. Les habitants des îles Rongelap et Utrik ont été irradiés par la cendre blanche.

Anjain se souvient, "Quand les habitants ont aperçu une lumière rouge à l'horizon ouest, ils avaient peur qu'une autre guerre ne recommence. Mais bientôt ils voyaient des flocons de neige descendre. Les enfants jouaient avec ces flocons et les ont même mangés".

Ces "flocons de neige" étaient les débris de corail carbonisé causé par l'explosion de la bombe en mars 1954 à l'atoll Bikini. Les autorités n'ont pas averti les habitants ni sur la possibilité d'un tel événement ni plus tard sur les dangers potentiels. Depuis ce test nucléaire, il y avait une série inquiétante de maladies 'mystérieuses'. Les Rongelapais ne se sont rendus pas compte que leur propre santé était en danger. Anjain, lui-même est devenu sensible à ce problème quand son neveu est mort subitement d'un cancer.

Anjain ressent fortement que les Etats Unis se sont servis des habitants des îles Marshall

comme des cobayes. Les américains voulaient à l'époque montrer aux russes qu'ils étaient aussi capables de produire une bombe à hydrogène.

Même aujourd'hui, le public est très peu informé sur les dangers de contamination nucléaire, remarque Anjain. Pour lui, sans l'amélioration au sommet du gouvernement, rien changera effectivement aux îles Marshall. On continuera à les utiliser comme terrain d'essai pour les missiles américaines et les peuples resteront les cobayes. En effet, les missiles Patriot utilisées par les Etats Unis pendant la guerre d'Iraq ont été essayés à l'atoll Kwajalein de ces îles.

Anjain déclare que les Etats Unis ont refusé, jusqu'à 1985 de révéler toute information sur les effets nocifs de la contamination nucléaire des habitants de Rongelap. Il dit, "à tout moment, ils nous ont dit des mensonges".

Il ne s'est rendu compte de l'ampleur du dommage qu'après avoir rencontré Giff Johnson, un journaliste très connu, travaillant au Marshall Islands Journal, qui était auparavant avec Greenpeace et le Centre d'information sur les Problèmes du Pacifique (Pacific Concerns Resources Centre).

C'était en 1983. D'après Anjain, entre 1983 et 1985, Johnson et lui-même avaient dressé des plans pour l'évacuation des habitants de Rongelap.

Le déplacement

Le Rainbow Warrior de Greenpeace a aidé à déplacer les habitants dans une île, complètement vide, à l'Ouest de l'atoll Kwajalein. Sans l'assistance du gouvernement, ils y ont planté des cocotiers, des arbres à pain et des papayes.

Grâce aux services de David Welman, membre d'une organisation d'appui, Anjain a pu obtenir des témoignages probants au Département de la Défense et de l'Energie des Etats Unis, pour établir son dossier. Ses

efforts inlassables ont porté du fruit; les Etats Unis ont finalement décidé de dédommager les victimes.

Le “Nuclear Claims Tribunal” établi par les Etats Unis sous le “Compact of Free Association” (CFA) en 1987 a jusqu’à présent dédommagé 450 personnes et un fonds—Nuclear Claims Trust Fund— de 150 millions de \$ a été établi.

Environ 3500 plaignants ont soumis leurs demandes sous 5 catégories : dommage à la personne, dommage/perte au terrain, mort, dommage/perte aux biens personnels et d’autres revendications. Le nombre des plaignants a augmenté à environ 6000.

D’après Sébastien Aloom, avocat américain, spécialisé en questions nucléaires et

Président du Tribunal, ils auront besoin de presque 270 millions de dollars pour dédommager tous les ayant-droit.

Cette somme représente 4 fois le PNB des îles Marshall. Jusqu’en mars 1993, 45 millions de dollars ont été distribués, les dédommagements par personne touchant les 100,000 \$.

Les rendements, peu économiques

D’après le président, cette somme représente le double du montant auquel un citoyen américain aurait droit en cas d’un accident nucléaire. Il est donc très douteux que le Tribunal puisse continuer à distribuer le reste des demandes, soit environ 225 millions de \$.

Les îles au soleil

Se trouvant au centre du Pacifique, les îles Marshall comprennent une chaîne parallèle d’atolls appelés les groupes Ratak (“lever du soleil”) et Ralik (“coucher du soleil”). Ces îles sont isolées du reste du monde : les villes les plus proches sont Honolulu et Tokyo, chacune à 2000 milles!

Le pays comprend un total des 26 atolls dispersés ne représentant qu’un terrain de 181 km².

Tandis que les étendues de terre sont réduites, les atolls enclosent des lagunes énormes. La lagune de l’atoll Kwajalein avec une surface de 2330 km² est une des plus grandes du monde.

Les îles Marshall ont 43 380 habitants et, de cette population totale, 66,5% vivent aux atolls de Majuro et Kwajalein (45% et 21,5% respectivement).

Kwajalein, utilisé comme une base militaire américaine, est l’un des terrains d’essai de missiles le plus important du monde. La base recrute les ouvriers Marshallais habitant à l’île voisin d’Ebeye, dont la densité de population de 22,980 par km² est reconnue comme la plus élevée du monde. L’île est très souvent décrite comme ‘le bidonville du pacifique’.

Les problèmes de migration interne sont aigus. Entre 1980 et 1988, les populations des deux îles de Majuro et Kwajalein ont enregistré une augmentation annuelle très élevée de

6,3% et de 4,2% respectivement. Les prévisions de l’accord CFA (Compact Free Association) entre les Etats Unis et les îles Marshall stipulent que les citoyens marshallais peuvent entrer les Etats Unis librement et peuvent y travailler. On espère ainsi réduire la tension d’une population grandissante à la suite des migrations.

Les atolls coralliens des îles ont des sols de mauvaise qualité qui interdisent toute diversification agricole à moins qu’on ne consente à des coûts de production élevés.

Comme remarque un rapport de la Banque de Développement d’Asie, “l’usage efficace de la terre est gênée par le système traditionnel de bail du terrain qui donne le droit de terre aux membres et aux représentants au plus haut rang de lignée. Bien que le système de bail à ferme soit, au départ, conçu en vue d’établir une distribution assez équitable de la terre parmi la population et à l’intérieur d’une lignée particulière, la pression de la population est trop élevée pour soutenir un tel système.”

Le pays est riche en ressources marines, particulièrement le thon. Le potentiel de pêche du thon est principalement exploité par les pays de flottes hauturières.

Il y a aussi des gisements de minerai comme le phosphate et les nodules de manganèse, Cependant, il n’a pas encore été prouvé que leur extraction est une activité économique rentable.

Cette situation est due au rendement peu économique du Fonds de 150 millions de \$, investi aux Etats Unis.

Sénateur Anjain conteste les déclarations du Tribunal et affirme que les personnes qui ont réellement perdu leur vie et leur terre ne reçoivent aucun dédommagement.

Par contre l'argent afflue dans les mains autres : celles des chefs et des membres du gouvernement.

"Je mène en ce moment une enquête sur le Nuclear Claims Tribunal", dit-il à voix affaiblie mais avec un oeil fâché. Les montants de compensation destinés aux victimes sont données aux chefs qui les distribueront plus tard.

Et ceci, explique Anjain, est un détournement des fonds. Personne ne réclame, craignant la perte de ses droits, lesquels par la loi, sont contrôlés par les chefs des îles.

Ironiquement, quand l'argent est rentré à titre des compensation, le peuple a tout simplement oublié les efforts d'Anjain. Plutôt, ils ont intenté un procès contre lui en disant qu'il a trop payé au 'lobbyist' pour obtenir les informations cruciales.

Le Sénateur Anjain n'est toujours pas content de la version officielle de l'étendue de la contamination nucléaire. Un Comité indépendant des scientifiques est en train d'examiner les échantillons d'os pour les traces de plutonium.

Il est aussi très frustré de l'apathie du grand public : "mes concitoyens n'apprécient pas mon travail", regrette le gagnant du Prix Nobel alternatif.

Darleen Keju Johnson, une activiste anti-nucléaire courageuse du passé, maintenant chargée du programmes des jeunes, est bien d'accord avec la plupart des observations du Sénateur Anjain. Elle y ajoute les siennes.

Elle dit que les incidences du syndrome de la méduse chez les bébés et aussi celles du cancer des organes reproducteurs sont très élevées aux îles Marshall.

Elle critique également l'indifférence du peuple en remarquant, "ils ne s'inquiètent que du montant qu'ils recevront de ton-ton Sam; il y a peu d'orgueil national; il n'y a point d'unité."

Elle se plaint du manque de conscience public sur les aspects négatifs de la contamination nucléaire, et s'inquiète de l'absence de toute étude systématique sur le cancer et les facteurs qui le causent. Personne n'entretient de registre de cette maladie aux îles Marshall.

Un système oppressif

Pour empirer la situation, tant la manière autoritaire du gouvernement que le système oppressif des Chefs, compliquent l'affaire. Avec une grande résignation, elle demande, "A quoi sert de se frapper la poitrine si personne ne vous soutient ?"

Son mari, le journaliste Giff Johnson, le premier à avertir les habitants des îles sur les dangers de la contamination, est aujourd'hui un homme déçu. Avec sarcasme, il remarque, "on s'aperçoit que les habitants des îles Marshall sont heureux d'être les victimes d'une contamination nucléaire."

La situation n'était pas si mauvaise avant l'arrivée d'argent. En 1956, par exemple, les Marshallais inquiets sont allés se plaindre, auprès des Nations Unies, à propos les essais nucléaires des Etats Unis.

A la fin des années 60 et au cours des années 70, les peuples de Kwajalein ont protesté contre la base militaire et les épreuves des essais médicaux réalisés par les scientifiques américains. A partir des années 60, l'argent des compensations a commencé à rentrer lentement.

Les petits montants sont vite devenus des millions. C'est à ce moment là que l'affaire a commencé à mal tourner.

Le pouvoir matrilineal

La société Marshallaise est fondamentalement matrilineale. L'identité de chaque personne dans la société est déterminé non seulement par les droits de la terre mais aussi par la lignée ou bwij et par unmatriclan ou jowi. Le matriclan est un groupe des lignées dont le chef est un alap, normalement le mâle le plus vieux représentant sa communauté.

Il existe deux types de bwij : 'l'aristocratie' représentant la royauté et la noblesse et 'la couche inférieure' des roturiers. Les deux classes jouissent des droits de propriété différents. Ces droits appartiennent à tous les membres d'un bwij, jamais à une seule personne à titre d'une jouissance privée.

L'histoire des îles Marshall est caractérisée par différentes périodes de colonisation. C'était pendant ces périodes qu'a évolué, cette structure sociale complexe comme une réponse aux changements des valeurs du terrain.

Cependant, ces dernières années, bien que le système traditionnel du bail fonctionne en-core, il n'offre plus de sécurité aux individus dans la société. En fait, la migration vers l'extérieur d'île a résulté d'un manque croissant de terrain. Ceci est aujourd'hui un problème grandissant.

D'après Johnson, dès que les compensations ont été augmentée, le problème est devenu interne et il est devenu compétition : qui reçoit combien ? L'argent est donc devenu la base de tout."

Du point de vue financier, ironiquement, les Marshallais ont dû payer un prix incroyable pour signer le CFA avec les Etats Unis. En échange des US \$ 150 millions en fonds, ils ont dû renoncer à toutes leurs revendications de contamination nucléaire. D'une façon significative, au moment de la mise en vigueur du CFA en 1986, des procès équivalents à US \$ 5 billions, étaient en cours aux Etats Unis.

L'histoire de la contamination nucléaire aux îles Marshall a un côté tragique. L'attrait pour l'argent a écarté les questions plus importantes de la santé et de l'environnement dans un pays dont les processus écologiques sont extrêmement vulnérables. ■

Cet article a été préparé par la
Mission du Pacifique sud d'ICSF.

Les travailleurs de la pêche

La greve

Tandis que la sur-approvisionnement baisse les prix du poisson, les pêcheurs français passent à l'action directe

Pour les travailleurs de la pêche français, 1993 restera dans les mémoires comme une année noire. La colère a explosé en février quand, suite au mauvais temps, ils ont repris la mer pour ne se rendre compte qu'à terre, les prix s'étaient effondrés.

Les stocks de poisson se sont accumulés sur les criées et les mécanismes établis par les coopératives pour contrôler les prix ne pouvaient pas maîtriser la situation. Ces coopératives, construites autour de chaque lieu de débarquement, avaient jusque là bien servi les intérêts des travailleurs de la pêche.

En France, il existe des coopératives pour le crédit mais aussi pour l'achat de matériel. Une autre est spécialisée dans le retrait du marché et la transformation de poisson chaque fois les prix passent au-dessous du "prix plancher", fixé par les pêcheurs eux-mêmes. Le système qui a été très efficace pendant 40 années, s'est arrêté subitement.

Il est devenu vite clair que le marché des poissons n'était plus contrôlé par les ports de pêche mais, par les aéroports où étaient débarqués les grandes quantités des poissons frais et congelés à des prix considérablement au-dessous des prix plancher fixés par les pêcheurs. Le poisson est devenu maintenant un voyageur VIP, se déplaçant par avion !

Aux villages de pêche, c'était la désolation partout. Ceux qui ont acheté de nouveaux bateaux avec crédit bancaire étaient en déficit et les familles se sont trouvées en dettes. Des Comités de Solidarité des femmes furent établis et participèrent, de près, au mouvement.

Le système coopératif étant paralysé, les syndicats, bien que divisés par de différentes allégeances, ont commencé à réagir. Un Comité de Survie s'est rapidement mis en place pour coordonner les actions diverses et a établi sa propre cellule de crise pour rédiger les recommandations.

Au cours des premières vagues de protestation, les travailleurs de la pêche et leurs fem-

mes ont commencé à distribuer les poissons, gratuitement 'au public' et par conséquent, ont gagné leur soutien. Ils ont jeté les tonnes de poissons invendables aux différents endroits et devant les bureaux du gouvernement y inclut ceux de la Communauté Européenne de Bruxelles.

Différentes "les attaques" d'aéroports régionaux eurent lieu et, chaque fois, les travailleurs de la pêche identifiaient avec amertume les pays originaires des cartons de poissons—Russie, Pologne, Etats-Unis, Pérou et Sénégal et bien d'autres.

Pendant 2 mois, de grandes manifestations eurent lieu dans les villes de France : Bayonne, Quimper, Nantes, Boulogne et Lorient. Mais, dans l'ensemble, ce fut pacifique; peu de violence. C'était le pillage du plus grand marché français, RUNGIS, près de l'un des aéroports principaux de Paris, la nuit du 22 février qui fut l'action la plus impressionnante.

Grâce à cette action du type commando, les écrans de la télévision du monde entier ont fait connaître les problèmes des travailleurs de la pêche. Les négociations avec le gouvernement français et les responsables de la Communauté Européenne pouvaient débiter. Les premières réponses furent assistanciennes : allocations de crise et rééchelonnement des dettes.

Chercher des alliés

Les pêcheurs bretons ont aussi organisé des rencontres et des débats avec leurs collègues anglais, irlandais et espagnols pour affiner leurs analyses de la situation et pour gagner des alliés et ensemble demander l'application d'une vieille règle de la Communauté Européenne qui prévoit le principe de "la préférence communautaire". Le poisson arrivant du reste du monde, était si bon marché que l'offre a bouleversé tous les calculs de rentabilité des flottes de pêche européennes, particulièrement celles qui ont acquis du matériel, nouveau et cher.

Le Comité de Survie a décidé de cibler ses demandes sur le poisson frais uniquement, maintenant ainsi l'industrie de la transfor-

mation hors de la polémique. Une stratégie intelligente qui a assuré les travailleurs de la pêche de l'appui de certains milieux gouvernementaux et industriels.

Le Comité reclama "la préférence communautaire"—et il l'obtint pour cinq espèces de poisson d'eau froide—la morue, l'églefin, le lieu noir, le merlin et l'anguille.

Des droits seront dorénavant perçus à l'entrée dans la Communauté Européenne pour que le prix des produits importés ne coule pas la rentabilité des pêcheurs locaux.

Ceci n'était que l'une des demandes importantes du Comité de Survie. Il a aussi envisagé de renvoyer le revenu gagné par cette taxe aux organisations des travailleurs de la pêche du Tiers Monde afin de les aider à défendre leurs membres et à s'assurer des prix justes pour leurs produits.

Il faut dire que plus d'un pêcheur de Bretagne ont pu assister à des rencontres au Sénégal ou en Afrique Ouest. Ils ont vu comment les pêcheurs artisans sont souvent obligés de vendre en catastrophe sur leurs plages simplement parce qu'ils ne possèdent ni glace ni congélateurs pour conserver la pêche et ainsi, s'assurer d'un meilleur prix.

De tels échanges ont semé des germes de "solidarité" parmi les travailleurs de la pêche. Malheureusement les ministres et les décideurs ne semblent pas être si clairsvoyants.

La dernière en date de ces actions des travailleurs de la pêche française fut une journée "opération 'mer morte'": aucun bateau ne s'embarqua à la pêche pendant 24 heures. Il y eut aussi une grande manifestation à Luxembourg devant le bureau de la Communauté Européenne, au moment où les douze membres de la pêche se réunissaient.

En attendant, la lutte continue. En fait, la pêche n'a pas été réellement suspendue. Les pêcheurs sont allés en mer à tour de rôle et ils se sont relayés à terre pour maintenir la pression.

Beaucoup cependant redoutent de voir la facture à payer : on "turbine à fond" pour compenser les prix bas. La surpêche des plusieurs espèces menace. Est-ce la conclusion tragique des problèmes actuels en Europe ? ■

Cet article a été écrit par Pierre Gillet, Secrétaire, ICSF, Bruxelles.

La Conférence des Nations Unies sur les stocks de poissons chevauchants et migratoires

Le point de vue des organisations non-gouvernementales (ONG)

Plusieurs organisations non-gouvernementales du monde entier se sont efforcées à parler d'une seule voix à la Conférence des Nations Unies

“ De nombreuses ONG ont suivi avec intérêt les négociations menant à cette Conférence et ont récemment négocié une déclaration commune des Organisations non-gouvernementales sur la pêche.

Une gamme diverses d'organisations du Sud et du Nord, y compris des organisations représentant les travailleurs et les communautés de pêcheurs, des organismes de développement et d'environnement, des associations pour la pêche commerciale et la pêche de loisir, des organisations de femmes, des Instituts de droit et d'économie politique ainsi que diverses organisations consacrées aux questions de l'alimentation et de la faim ont ratifié ce document.

Les ONG conseillent vivement aux gouvernements de reconnaître la crise grandissante de la pêche mondiale. Cette crise a des implications importantes pour la vie des travailleurs de la pêche et de ceux et celles qui en dépendent, pour la santé de l'environnement marin et la sécurité alimentaire globale.

La FAO a classifié pratiquement tous les stocks commercialement pêchés comme : soit épuisés, soit complètement exploités, soit sur-exploités. Elle signale qu'en termes globaux, les captures des poissons marins sont en diminution et que la surcapitalisation et les subventions massives des gouvernements aux grands secteurs (principalement), sont monnaie courante.

Les moyens d'existence des travailleurs de la pêche le monde entier sont menacés et promis à un avenir de plus en plus incertain. Dans les pays du Nord beaucoup se retrouvent en chômage en conséquence de l'épuisement des stocks et de la fermeture des pêcheries. Dans les pays du Sud, ils sont menacés par l'aggrandissement et par la migration des flottes en provenance des eaux épuisées.

Ils sont tous menacés par la dégradation de l'environnement marin. Les pêcheurs artisans et les communautés côtières sont particulièrement vulnérables.

Le déboisement, les pratiques d'agriculture et d'aquaculture écologiquement destructrices et socialement inéquitables, l'introduction des espèces étrangères, la désertification, la pollution industrielle et en général, le développement côtier destructeur—tout ceci posent des risques sérieux aux peuples dépendants de la pêche dans les eaux côtières.

Les programmes du développement de la pêche sont en général, basés sur des considérations à court terme, et par conséquent, dommageable à long terme aux travailleurs de la pêche et à leurs communautés, à l'écologie marine et à la société dans son ensemble.

Reconnaissant tout ce qui vient d'être dit ci-dessus, la déclaration des ONG souligne les trois points clés suivants:

- la conservation de la ressource;
- la protection écologique; et,
- le respect et la reconnaissance des droits des travailleurs de la pêche et des communautés de la pêche traditionnelle, indigène et à petite échelle.

La déclaration demande une "approche de précaution" envers le développement et la gestion des pêches; elle demande aussi des pratiques de pêche écologiquement viables.

A l'égard du problème d'équité, le droit d'accès aux ressources halieutiques doit reconnaître les besoins et les droits des communautés de pêcheurs et doivent être fondés non seulement sur le pouvoir politique et la disponibilité de la technologie et du capital, mais aussi, sur les principes justes tout en respectant l'environnement.

Les travailleurs de la pêche côtière sont souvent exclusivement dépendants de la pêche pour leur alimentation et leurs moyens d'existence; donc, tout accord international de pêche doit respecter leur droit essentiel à survivre.

La gestion et le développement de la pêche ne peuvent réussir à long terme sans une participation significative des travailleurs de la pêche, des groupes écologiques et d'autres sections de la société concernées.

Les politiques de pêche associées avec les lois nationales et internationales, les politiques d'investissement, de développement, et d'assistance doivent être transparentes et faire l'objet de débats publics.

Pour les stocks transzones et les stocks migratoires, la déclaration des ONG pense qu'un régime de gestion consistante doit être appliqué sur toute la gamme des stocks. Les problèmes trans-frontières nécessitent des solutions trans-frontalières pour tous les pays intéressés.

A long terme, l'intérêt national sera atteint finalement à travers la coopération effective dans la conservation et la gestion des ressources.

Les mécanismes institutionnels efficaces dont un certain nombre ont été discutés dans cette déclaration doivent être établis en vue d'assurer la conservation globale de la pêche.

La question d'un Fonds pour la conservation globale des stocks est un mécanisme qui n'a pas été discuté lors des négociations précédentes. Nous encourageons vivement cette proposition des ONG.

Finalement les ONG ont demandé que des solutions rapides soient trouvées pour conclure la "LOI DE LA MER" de façon à ce que la convention soit ratifiée par tous.

Les ONG ont constaté que la Conférence offre aux pays du monde entier une chance exceptionnelle de résoudre la crise de la pêche mondiale.

Pour que ce soit fait avec efficacité, les réformes fondamentales telles que celles proposées dans la déclaration sont nécessaires. Parallèlement aux réformes substantielles, il est essentiel que les gouvernements s'engagent à un niveau global à respecter les normes et les mécanismes qui les lient légalement.

Si le poisson doit rester pour l'humanité, une source d'alimentation et une source importante de moyens d'existence, alors la pêche

doit être régulée, les océans et les zones côtières doivent être protégées et doivent rester en bon état et, la production et la consommation de poisson doivent être basées sur des termes socialement équitables.

”

Cette déclaration a été présentée par Mathew Gianni de Greenpeace International et Sébastien Mathew d'ICSF le 12 juillet 1993 à New York à la séance d'ouverture de la Conférence des Nations Unies sur les stocks chevauchants et migrants.

Nouvelles du monde

Des équipages étrangers harcelés

A Taiwan, le Centre d'appui aux travailleurs de la pêche de l'Eglise Presbytérienne pour suit sa défense des droits des équipages étrangers, particulièrement des Philippins à bord des flottes taiwanaises opérant en mers lointaines.

Le Centre met en lumière par le biais de communiqués de presse et par l'intermédiaire d'associations oecuméniques, les problèmes sociaux d'embauche de la main d'œuvre bon marché.

L'an dernier on a fait entrer clandestinement des matelots chinois à bord de bateaux taiwanais en vue de leur faciliter l'entrée illégale aux Etats Unis.

Six bateaux avec des centaines d'ouvriers chinois ont été saisis. Ces épisodes ont ruiné la réputation de la pêche industrielle taiwanaise, remarque le Centre qui a aussi établi des liens avec l'organisation Paix, Santé et Développement, ayant son siège au Japon.

En Argentine, une nouvelle filiale du Centre a commencé l'aide aux taiwanais d'outre-mer prêt à intervenir en cas de détention et d'emprisonnement des marins dans ce pays.

Les pêcheurs artisans s'organisent

Au début de cette année, quelques milliers des pêcheurs tradition-

nels artisanaux de Madag-ascar se sont organisés sous la bannière de la FECPAMA - La Fédération Chrétienne des Pêcheurs Artisans de Madagascar.

Christian Nestor Velo est le Secrétaire Général de la Fédération.

Une héroïne légendaire

Pendant le règne colonial en Inde, les Anglais ont voulu percevoir des impôts sur les populations locales naviguant sur la partie inférieure du Gange au Bengal ouest. Même les petits pêcheurs ne furent pas épargnés.

Il y eut pourtant une personne qui sans aucune peur a défié les Anglais-une femme, appelée Rani Rasmoni. Se servant de son droit d'usage, Rasmoni bloqua la rivière avec deux grandes chaînes qui empêchaient le passage des barques de transport à travers son domaine mais permettait

aux pêcheurs d'y travailler librement.

Les Anglais, furieux, furent ainsi forcés de négocier de nouveaux accords avec elle. Il n'est pas étonnant que son souvenir est sacré pour les travailleurs de la pêche qui la traite comme une amie spéciale des pêcheurs.

Une rencontre des travailleuses de la pêche indiennes

L'idéal qui animait Rani Rasmoni dans sa lutte contre les Anglais a récemment inspiré les femmes dans le mouvement des travailleurs de la pêche en Inde.

A l'occasion du bicentenaire de la naissance de Rani Rasmoni, Calcutta, la capitale du West Bengal a été choisie pour réaliser un programme de formation pour 17 participantes en provenance des états du Kerala, de Tamil Nadu, d'Orissa et de West Bengal.

Cette formation fait partie du Programme des Femmes dans la Pêche d'ICSF et vise à créer un noyau de femmes actives dans le mouvement des travailleurs de la pêche.

Traditionnellement, ce n'est au Kerala que les femmes jouent un rôle significatif dans les organisations de travailleurs de la pêche en plus de leur participation active aux travaux liés au poisson.

Aleyamma Vijayan et Nalini Nayak du Programme "Femmes dans la Pêche" d'ICSF, remarquent que, la formation à Calcutta était, "une procédure intégrée commençant par notre analyse du développement, les question de discrimination des sexes et l'analyse sociale liée à la pêche".

Les participantes parlaient quatre langues différentes et la traduction multiple a pris du temps. Mais l'usage de moyens visuels a facilité

le déroulement et, a aussi donné aux organisatrices une expérience intéressante de ce genre d'outils de formation.

Le programme a également étudié les processus

organisationnels, offrant, en même temps, aux participantes l'occasion de développer des qualités d'animatrices.

Certaines participantes avaient déjà une longue pratique de terrain ; pour les autres, il a été possible d'apprendre des expériences partagées.

Les questions d' "animation" et de "pouvoir" ont été très sérieusement discutées. Les participantes ont examiné les modèles alternatifs plus démocratiques et participatifs.

D'après Aleyamma et Nalini, "le débat le plus animé fut celui de la participation des femmes dans le mouvement des travailleurs de la pêche."

Certaines ont eu des expériences difficiles et très éprouvantes en essayant d'intégrer les problèmes des femmes dans le mouvement.

D'autres ont fait face à l'isolation personnelle. Souvent on a essayé de séparer ces groupes de l'ensemble du mouvement des travailleurs de la pêche.

Aleyamma et Nalini observent encore qu' "à la fin d'une discussion sérieuse, le groupe a conclu que les femmes devaient faire partie d'un mouvement plus étendu, travailler à un

changement structurel à l'intérieur et par exemple, demander une représentation de 50% pour les femmes au niveau de la prise des décisions. Elles veulent continuer à 'lutter' afin d'intégrer les problèmes des femmes aux luttes plus larges".

Sur ce point, chaque groupe a établi un plan d'action qui, on l'espère, les aidera à intégrer, dans leur vie professionnelle, les quelques idées et quelques talents qu'elles ont acquis au cours de la formation.

Naissance d'une nouvelle revue...

Les pêcheurs artisans du Sénégal ont maintenant leur propre porte-parole.

Le Collectif National des Pêcheurs Artisanaux du Sénégal (CNPS) vient de publier le premier numéro de leur revue d'information, La Pirogue / Gaal-Gui.

...et une nouvelle coalition

En décembre dernier, huit organisations nongouvernementales d'Europe

ont pris l'initiative de former une Coalition pour les Accords de Pêche Équitables (CFEA), en vue d'inciter la Communauté Européenne à établir un cadre dans lequel sera signé les accords de pêche entre les industriels de la pêche de la Communauté Européenne et les pays moins développés particulièrement les pays d'Afrique, des

Caraïbes et du Pacifique. Un tel cadre est destiné à élargir la perspective au développement.

Les objectifs de la Coalition incluent d'une part l'usage "soutenable" des ressources halieutiques au bénéfice des communautés de pêcheurs qui en dépendent pour leur existence, leur subsistance et, d'autre part, la conservation de l'ensemble des stocks de poissons pour les générations à venir.

ITF inclut aussi les travailleurs de la pêche exerçant les petits métiers

La Conférence de la Fédération Internationale des Travailleurs du Transport (ITF)—section des pêches—a décidé d'inclure dans ses opérations le secteur de la pêche.

La séance de clôture à Benalmadena, en Espagne, le 26 mars, a demandé qu'on "organise les désorganisés" en réponse à la crise mondiale actuelle des pêches.

La Conférence a discuté la question d'organisation des syndicats et l'adhésion des organisations de pêche à l'ITF.

Il y eut un accord général sur la nécessité d'une protection syndicale pour la pêche à petite échelle. Les délégués ont accepté d'inviter les travailleurs de la petite pêche à l'ITF.

Une campagne de recrutement a été lancée.

Pas de poisson, pas d'avenir

Le Comité Canadien des Océans (Canadian Oceans Caucus) a lancé une campagne "pas de poisson, pas d'avenir", afin d'aider au

rétablissement d'une pêche viable, à la survie des communautés côtières, et à une prise de conscience nationale de la crise.

Ce Comité est, une coalition de plus de cinquante groupes d'écologistes, de pêcheurs et de communautés du Canada Atlantique et d'autres endroits du pays concernés par les problèmes marins.

Il propose actuellement partout au Canada une campagne de signatures. Cette pétition sera présentée au Premier Ministre du pays et demande une action parlementaire "pour corriger les désastres de la surpêche et de la mauvaise gestion flagrante du gouvernement".

La pêche qui chasse la pauvreté

Des centaines des projets de pisciculture sont destinées à aider les pauvres. Mais très peu ont vraiment amélioré l'approvisionnement alimentaire ou augmenté les salaires des pauvres particulièrement ceux sans terrains. Pour en trouver la cause et pour étudier comment changer la situation, l'ITDG-le groupe du Développement de la Technologie Intermédiaire et l'Association des agences du développement ont organisé à Dhaka au Bangladesh les 25 et 26 octobre de l'an dernier, un atelier pour les organisations nongouvernementales.

Le rapport sur l'atelier, vient d'être publié, et propose qu'on réagisse dans les domaines techniques et socioéconomiques. Ceci inclut de meilleures méthodes d'estimation des projets, des semences de qualité et une alimentation améliorée.

Egalement, un effort des ONG pour apporter leur appui au crédit financier et à la commercialisation des produits. ITDG espère

que ce rapport et les recommandations de l'atelier aideront à poursuivre les débats sur le développement de pisciculture visant à réduire la pauvreté, dans d'autres zones du monde.

En lutte avec la police

La station de police du village Flacq en île Maurice était récemment assiégée par des centaines des pêcheurs dont deux cents ont été arrêtés.

Cet épisode a eu lieu tout de suite après l'enlèvement des balises installées par Sun Resorts Limited, pendant les opérations du dragage entreprises par l'hôtel Touessrok.

Un peu plus tôt, les pêcheurs avaient protesté contre le refus d'accès aux zones de pêche dans la lagune. Le village entier craignait qu'ultérieurement, seul le pouvoir industriel ne triomphe.

Surveillant les bateaux pirates

L'ICSF a formé une équipe spéciale pour surveiller les conditions de vie et de travail à bord les flottes de pêche industrielle. Jean Vacher de l'île Maurice est le coordinateur de cette équipe spéciale.

Pour créer une nation à partir de nombreuses îles, nous respectons la diversité de nos cultures. Nos différences nous enrichissent. Les mers nous unissent, elles ne nous séparent pas. Nos îles nous donnent la vie....

Nos aïeux qui ont fixé leurs foyers sur ces îles, n'ont déplacé personne. Nous, qui voulons être ici, ne souhaitons nul autre demeure que celle-ci. Ayant connu la guerre, nous espérons la paix. Ayant été divisés, nous souhaitons l'unité. Ayant été dominés, nous cherchons la liberté.

La Micronésie a commencé en ces jours où les hommes ont exploré les mers en radeau et en canoes. La nation de Micronésie est née à l'époque où l'homme a voyagé parmi les étoiles ; notre monde est en lui-même une île. Nous voulons pour toutes les nations ce que nous souhaitons recevoir d'elles la paix, l'amitié, la coopération et l'amour de notre humanité commune. Avec cette Constitution nous, qui avons été les protégés d'autres nations, devenons les fiers gardiens de nos propres îles, maintenant et pour toujours.

— Préambule à la Constitution des Etats fédérés de la Micronésie.

Publié par
Sebastian Mathew pour
Le Collectif International d'Appui aux travailleurs de la pêche (ICSF)
27 College Road, Madras 600 006, Inde
Tél: (91)44-8 27 5303 Télécopieur (91) 44-8254457

à Bruxelles
65 Rue Grétry, B-1000 Bruxelles, Belgique
Tél: (32) 2-218 1538 Télécopieur (32) 2-217 8305

Edité par
K.G.Kumar

Traduit de l'édition anglaise par
Radha Ramakrishnan et Pierre Gillet

Mise en page
Satish Babu

Illustré par
Natesh

Les photos, avec la permission de
Forum Fisheries Agency, SIFFS, KG Kumar, John Kurien

Imprimé à Madras par
Nagaraj and Company

SAMUDRA REVUE No.8 Novembre 1993
REVUE NON COMMERCIALE A CIRCULATION RESTREINTE AU RESEAU